

Val-d'Or, le 9 mai 2018

À : **M. Martin Rhéaume**
Directeur des affaires autochtones
Ministère de la Santé et des Services sociaux

c.c. : **M^e André Fauteux, Ministère de la Justice**
M^e Marie-Paule Boucher, Ministère de la Justice
M^e Denise Robillard, Ministère de la Justice
M^{me} Deirdre Geraghty, Ministère de la Justice
M^{me} Pascale Labbé, Ministère de la Justice
M^{me} Andréane Lespérance, Secrétariat aux Affaires autochtones

De : **M^e Edith-Farah Ellassal, Procureure**

Objet : **Demande de renseignements dans le cadre des travaux de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès**

Dossier : **DG-0181-D**

Monsieur Rhéaume,

Dans le cadre de ses travaux, la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès* (CERP) sollicite la collaboration du **Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord, et plus précisément de l'Hôpital de Sept-Îles afin d'obtenir les informations suivantes :**

1. Toute politique ou directive formelle ou informelle, écrite ou orale sur la prise de rendez-vous médicaux à l'Hôpital de Sept-Îles pour les personnes qui proviennent de la communauté autochtone de Kawawachikamach, en vertu de laquelle seul le Conseil de bande et/ou le Centre de santé (CLCS Naskapi) serait autorisé à prendre des rendez-vous pour les membres de la communauté (et non les usagers directement).
2. Si une telle politique ou directive existe, nous voulons savoir si elle est applicable à d'autres communautés autochtones de la Côte-Nord, ainsi qu'à d'autres établissements du CISSS de la Côte-Nord.
3. Toute copie d'ententes signées entre le CISSS de la Côte-Nord et les Conseils de bande et/ou les Centres de santé concernant une telle gestion des prises de rendez-vous médicaux.
4. Si de telles politiques et/ou ententes existent, nous indiquer comment la confidentialité est assurée pour l'utilisateur et préciser si le consentement de l'utilisateur est obtenu dans le cadre de cette politique et/ou entente sur les prises de rendez-vous.

Nous vous prions de nous transmettre toute autre information ou document pouvant étayer ou soutenir les informations que vous nous fournirez en réponse à cette demande, même s'ils ne se retrouvent pas dans la liste ci-haut. Ces documents serviront à remplir le mandat de la CERP :

La Commission d'enquête provinciale a pour mandat d'enquêter, de constater les faits, de procéder à des analyses afin de faire des recommandations quant aux actions correctives concrètes, efficaces et durables à mettre en place par le gouvernement du Québec et par les autorités autochtones en vue de prévenir ou d'éliminer, quelles qu'en soient l'origine et la cause, toute forme de violence et de pratiques discriminatoires, de traitements différents dans la prestation de certains services publics offerts aux Autochtones du Québec : les services policiers, les services correctionnels, les services de justice, les services de santé et les services sociaux ainsi que les services de protection de la jeunesse.

Dans un premier temps, nous vous demandons de nous aviser, dans un délai de **deux (2) jours**, si vous n'êtes pas en mesure de répondre à la présente demande, quelle qu'en soit la raison. Le cas échéant, veuillez nous faire part de vos motifs d'incapacité par courriel à genevieve.richard@cerp.gouv.qc.ca.

Dans un deuxième temps, nous vous demandons de répondre à la présente en nous communiquant les informations et la documentation demandées dans les **sept (7) prochains jours**. Veuillez prendre note que cette demande est liée à un témoignage à être entendu devant la CERP dans la semaine du 22 mai 2018, ce qui explique le présent délai de réponse.

Pour ce faire, vous pouvez procéder par courriel à nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca. S'il s'agit de documents confidentiels, nous vous proposons de mettre à votre disposition notre plateforme de Partage sécurisé de documents (PSD). Si cette proposition vous convient, veuillez nous l'indiquer par courriel à nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca afin que nous vous fassions suivre la procédure à cet effet. Enfin, si vous préférez nous les adresser par la poste, veuillez nous les faire parvenir par messagerie à l'adresse suivante :

M^{me} Nicole Durocher
Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics
600, avenue Centrale, Val-d'Or (Québec) J9P 1P8

Également, vous avez la responsabilité de nous aviser lorsque les documents ou les renseignements transmis en réponse à la présente ont un caractère confidentiel ou privilégié. Nous vous invitons donc à nous en faire part par écrit et à contacter, au besoin, le procureur en charge du dossier afin d'avoir une discussion sur l'utilisation qui pourra être faite desdits documents ou renseignements.

Pour toute question concernant cette demande, veuillez contacter directement M^e Geneviève Richard par courriel à genevieve.richard@cerp.gouv.qc.ca ou par téléphone au 819 527-0847.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre correspondance, nous vous prions d'agréer, Monsieur Rhéaume, nos plus sincères salutations.

M^e Edith-Farah Elassal

Procureure / Counsel

Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès
600, avenue Centrale, Val-d'Or (Québec) J9P 1P8
Tél.: (sans frais / toll free) 1 844 580-0113
Tél.: 819 354-3128
edith-farah.elassal@cerp.gouv.qc.ca

Ekollo Ekwalla, Paul

De: Johanne Rhains <Johanne.Rhains@msss.gouv.qc.ca>
Envoyé: 17 mai 2018 08:31
À: Durocher, Nicole
Objet: TR: Demande DG-0181-D (URGENT)



Bonjour,

Voici la réponse du CISSS de la Côte-nord.

Au plaisir,

Johanne Rhains
Conseillère aux affaires autochtones
Direction des affaires autochtones
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1005, chemin sainte-Foy, 2e Étage
Québec (Québec) G1S 4N4
Téléphone: 418-266-5876

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles. Si vous l'avez reçu par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez en prévenir immédiatement l'expéditeur et effacer ce courriel. **Par respect pour l'environnement, imprimer ce courriel seulement si nécessaire.**

Téléphone : 418 589-9845, poste 252262
Télécopieur : 418 589-5851
sandra.morin.09ciyss@msss.gouv.qc.ca
www.ciyss-cotenord.gouv.qc.ca

En réponse à la demande de Me Edith-Farah Elassal, voici le fonctionnement du Centre de rendez-vous :

Pour la question n° 1

Nous n'avons aucune politique formelle. Depuis plusieurs années, le fonctionnement est le même pour toutes populations autochtones du territoire couvert par le CISSS Côte-Nord, notamment le territoire de l'est desservi par l'installation de Sept-Îles, ce qui inclut bien entendu Kawawachikamach. Les usagers ne sont jamais contactés directement, nous faisons affaire avec les différents dispensaires des réserves autochtones et ce sont eux qui contactent les usagers avec les directives soumises par le Centre de rendez-vous. Nous n'avons jamais de contact direct avec les usagers, mis à part si un usager contacte le Centre de rendez-vous pour valider une date, une heure ou l'endroit de son rendez-vous. Les agentes ne transigent jamais directement avec l'utilisateur pour quoi que ce soit. De plus, nous n'avons aucun contact avec le Conseil de bande ni le CLSC Naskapi.

Pour la question n° 2

Oui le fonctionnement est le même pour les autres communautés autochtones, tel que précisé à la question n° 1 ci-dessus.

Pour les questions n°s 3 et 4

À notre connaissance il n'existe pas d'ententes signées à ce sujet.

Espérant le tout conforme mes salutations

Sandra Morin

Adjointe au PDG et relations avec les médias
Direction générale
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord

835, boulevard Jolliet
Baie-Comeau (Québec) G5C 1P5
Téléphone : 418 589-9845, poste 252262
Télécopieur : 418 589-5851
sandra.morin.09cisss@ssss.gouv.qc.ca
www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca

De : Johanne Rhains

Envoyé : 10 mai 2018 11:58

À : Sandra Morin (09 CISSS) <sandra.morin.09cisss@ssss.gouv.qc.ca>

Objet : Autre demande



Bonjour madame Morin,

Une autre demande qui est entrée hier et qui concerne votre établissement.

M'informer d'ici demain si le dossier est disponible et la transmission devra se faire dans les 7 prochains jours.

La CERP a décidé de vraiment diminuer les délais de réponse, pas facile.

Bonne journée,

Johanne Rhains
Conseillère aux affaires autochtones
Direction des affaires autochtones
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1005, chemin sainte-Foy, 2e Étage
Québec (Québec) G1S 4N4
Téléphone: 418-266-5876

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles. Si vous l'avez reçu par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez en prévenir immédiatement l'expéditeur et effacer ce courriel. **Par respect pour l'environnement, imprimer ce courriel seulement si nécessaire.**